

LE ROUMAIN EN CONTEXTE NÉOLATIN : LES CAS OBLIQUES PRÉPOSITIONNELS

ADRIANA COSTĂCHESCU

Universitatea din Craiova
acostachescu@gmail.com

Cuvinte-cheie: *genitiv / dativ analitic și / sau sintetic, genitivul originii, posesiei, materiei, cantității, calității, subiectiv, obiectiv, explicativ; dativul atribuirii.*

Mots-clés : *génitif / datif analytique et / ou synthétique ; génitif de l'origine, de la possession, de la matière, de la qualité ; subjectif, objectif ; datif d'attribution.*

1. INTRODUCTION

La notion de ‘cas’ a connu au cours de l’histoire de la linguistique des élargissements considérables, passant d’une signification purement morphologique (« désinence variable des mots qui se déclinent », *Littre* s. v.) à une acception sémantique ou sémantique et syntaxique.

Le terme de ‘cas’, dans la grammaire latine (le nom *casus* est le supin du verbe *cado* « chute ») est un calque du grec (πτῶσις /*ptosis*/ « chute »), mot employé, avec un sens plus large, par Aristote (*Poétique*, 20, 1457a18, *De l’interprétation* 2, 16a–16b)¹, et dont les stoïciens ont restreint l’application seulement au paradigme nominal ; cette dernière signification, reprise par Denys le Grammairien ou le Thrace (II^e s. av. J.-C.), s’est transmise jusqu’à nos jours (Graur / Wald 1977 : 16–19, Mathews 1991 : 225).

La notion de ‘cas’ a été incluse dans la classe des moyens d’expression de la subordination appelés ‘adpositions’ (Haspelmath 1993, Hagère 2010, Dryer 2013). À l’intérieur du SN, la subordination par rapport à une tête nominale est appelée ‘adnominale’ et se réalise principalement soit par des mots outils comme les prépositions (*avec* (*une clé*) pour le cas instrumental, *à* (*penser à Marie*) pour exprimer le datif, etc.), soit par la place du SN dans la phrase. Par exemple, dans la configuration syntaxique SN₁ + V_{tr} + SN₂, le SN₁ est considéré un nominatif et le SN₂ un accusatif, idée justifiée par la pronominalisation : *le garçon regarde le jouet* → *il_{Nom} le_{Acc} regarde*.

¹ Aristote a employé ce terme pour désigner toute différenciation du nom ou du verbe par rapport à la forme ‘standard’, c’est-à-dire par rapport à la forme linguistique qui permet, dans une assertion, au verbe d’être prédicat logique (l’indicatif) et au nom d’être sujet logique (le nominatif).

Dans le domaine de la grammaire générative, la notion de ‘cas’ est utilisée avec deux significations diverses. Dans la ‘grammaire des cas’, les cas sont essentiellement sémantiques, exprimant les relations entre le verbe et les SN qui l’accompagnent dans la structure sous-jacente². Chomsky, dans la variante GB/minimaliste de sa grammaire (Chomsky 1981, 1995), a créé deux mécanismes à travers lesquels les ‘cas abstraits’ de la structure sous-jacente se manifestent en surface : (i) le ‘cas structural’ (nominatif, accusatif, etc.) est assigné par la configuration syntaxique ; (ii) le ‘cas inhérent’ (Agent, Instrument, But, Source, etc.) est assigné par le mécanisme des rôles thêta ou thématiques. Les deux mécanismes correspondent, *grosso modo*, aux deux acceptions de la notion de ‘cas’ : l’acception morphosyntaxique (le cas structural) ou bien l’acception sémantique (le cas inhérent).

2. LES CAS DANS LES LANGUES ROMANES

Du point de vue de la structure morphologique du SN, on constate une transformation profonde dans le passage du latin aux langues romanes, une vraie mutation typologique : on passe de la morphologie nominale synthétique du latin à des structures nominales en grande partie analytiques (Ledgeway 2012 : 422, Stan 2016 : 312). La morphologie synthétique a laissé des traces importantes dans la classe des pronoms personnels, tandis que le paradigme des substantifs, communs ou propres, se trouve simplifié, se réduisant, pratiquement, aux morphèmes de nombre, auxquels s’ajoutent, parfois, les morphèmes de genre. Ces transformations ont conduit, en gros, à l’équivalence génitif (latin) → *de* + SN et datif (latin) → *à* + SN.

Selon Hopper / Traugott (1993), dans le passage historique de l’état A à l’état B s’interpose une période durant laquelle les deux états coexistent et se trouvent en concurrence, souvent avec la ‘victoire’ finale de l’état B.

$$A > \left[\begin{array}{c} A \\ B \end{array} \right] > B. \text{ (Hopper / Traugott 1993 : 36).}$$

Dans le passage des cas synthétiques aux ‘cas’ analytiques, prépositionnels, les langues romanes sont arrivées à l’état B, avec, on dit, une seule exception, le roumain, qui a conservé un système à deux cas, un cas direct (incluant le nominatif et l’accusatif) et un cas oblique (qui comprend le génitif et le datif). La situation est similaire à celle du français ancien, qui avait encore deux cas, le cas sujet (amalgame du nominatif et du vocatif latin) et le cas régime (qui résulte de la confusion des autres quatre cas latins – accusatif, génitif, datif et ablatif) (v. Anglade 1931).

² Il s’agit de rôles comme celui d’Agent, d’Expérienceur, d’Instrument, etc. dans la grammaire de Fillmore (1968) ou de Nominatif, Ergatif, Ablatif, etc. dans la variante ‘localiste’ de Anderson (1971). Comme conséquence du processus transformationnel propre à chaque langue, les cas qui se présentent comme des SPrép dans la structure sous-jacente apparaissent dans la structure de surface sous une des formes décrites ci-dessus (forme flexionnelle, SPrép, position dans la phrase).

2.1. Le latin

Si on regarde de plus près le phénomène, on constate que les choses ne sont pas si simples et si linéaires. La situation en latin, surtout en latin tardif et en latin populaire, a été plus complexe, car les cas synthétiques ont été longtemps concurrencés par des formes analytiques (voir Iliescu 2006 : 212).

Dans une première étape, comme résultat du fait que la valeur sémantique des cas synthétiques tend à devenir de plus en plus faible dans la conscience des locuteurs, les formes casuelles obliques synthétiques sont précédées par des prépositions, qui, peu à peu, arrivent à reprendre seules la valeur syntaxique et sémantique du cas synthétique. Cette tendance à remplacer les cas synthétiques par des SPrép était apparue en latin assez tôt (Iliescu / Macarie 1965, Livescu 2010) et on cite souvent des exemples de Plaute (III^e s. av. J. C.), avec la préposition *de* introduisant un génitif (*dimidium de preda* « moitié du butin ») ou avec la préposition *ad* pour un datif (*ad hostis exuvias dabit* « il envoie la dépouille à l'ennemi » ; cf. Iliescu / Macarie 1965 : 60).

2.2. La situation du roumain

Le fait que le roumain est la seule langue romane littéraire actuelle qui présente deux cas synthétiques a frappé tellement les romanistes qu'ils ont négligé plusieurs aspects.

D'abord, la morphologie du roumain a conservé des traces assez modestes des cas synthétiques du latin. Il est vrai qu'une partie des déterminants nominaux (articles, adjectifs démonstratifs et possessifs, quelques indéfinis, etc.) présentent des formes spécifiques pour les cas obliques. Pourtant, il existe un seul morphème casuel spécifique pour les substantifs finissant en *-a* (surtout féminins, mais aussi quelques noms masculins) au singulier. Il s'agit d'une forme spécifique, en *-e*, pour le cas oblique (G = D) qui est, d'ailleurs, homonyme avec toutes les formes du pluriel :

- (1) a. N_{pl}: aceste **mese** sunt rotunde « ces tables sont rondes » A_{pl}: văd aceste **mese** rotunde « je vois ces tables rondes »
- b. G_{sg}: colțul unei / acestei **mese** / colțul **mesei mele** ; G_{pl}: colțul unor/acestor **mese** « le coin d'une/de cette table / de ma table; le coin des/de ces tables »
- c. D_{sg}: dă importanță aceastei **mese** ; D_{pl}: acestor câtorva **mese** « il donne de l'importance à cette table / à ces tables / à ces quelques tables ».

Les substantifs masculins et neutres au singulier et pluriel, ainsi que les substantifs féminins au pluriel présentent une seule forme, la même pour le cas direct et pour le cas oblique :

- (2) a. N_{sg}: un / acest **student**, această **studentă** ; N_{pl}: acești **studenți**, aceste **studente** (intră în clădire) « un(e) / cet étudiant, cette étudiante ; ces étudiant(e)s (entre(nt) dans le bâtiment) »
- b. A_{sg}: (profesorul îl / o ajută) **pe** acest **student** / **pe** această **studentă**; A_{pl}: (îi ajută) **pe** acești **studenți**, **pe** aceste **studente** ; « (le professeur aide) cet étudiant / cette étudiante; ces étudiant(e)s »

- c. G_{sg} : (inteligența) **acestui student, acestei studente**/ G_{pl} : (inteligența) **acestor studenți, acestor studente** « (l'intelligence) de cet étudiant, de cette étudiante / de ces étudiant(e)s »
- d. D_{sg} : (dau cărți) **acestui student, acestei studente** ; D_{pl} : **acestor studenți, acestor studente** « je donne des livres à cet étudiant, à cette étudiante/à ces étudiant(e)s ».

Les linguistes ont proposé deux explications pour l'existence d'un système nominal à deux cas – une forme 'directe', nominatif-accusatif, opposée à une forme 'oblique', génitif-datif. Un grand nombre de chercheurs ont considéré que ce système est une manifestation de la continuité avec le latin et Camelia Stan (2013 : 312) cite les noms de Meyer-Lübke, Ion Coteanu, Iancu Fischer, Maria Iliescu, tout en précisant qu'un nombre plus restreint (Alexandru Philippide, Tache Papahagi, Martin Maiden) qualifie cette caractéristique comme un trait balkanique, avec un possible renforcement dû au substrat thracien (Brâncuș 2002).

Le syncrétisme génitif-datif est considéré comme un trait balkanique, parce qu'il se retrouve aussi en albanais, en bulgare et en grec. Mais Maria Iliescu (2006) a observé qu'il y a une différence fondamentale entre le néogrec, d'une part, et le bulgare, le roumain et l'albanais, de l'autre, car en grec la forme syncrétique provient du génitif, tandis que dans les trois autres langues – du datif. En plus, la forme de génitif-datif du bulgare se construit avec la préposition *na*, qui correspond au latin *ad*. D'ailleurs le bulgare est la seule langue slave qui présente une flexion casuelle analytique. En plus le roumain et le bulgare ont connu une longue période de bilinguisme qui a commencé à l'époque du tsarat valacho-bulgare (XII^e–XIII^e s.) et a continué jusqu'à la première guerre mondiale (Iliescu 2013 : 339). Pour toutes ces raisons, Maria Iliescu considère que, probablement, c'est le bulgare qui a subi l'influence du roumain et pas inversement (Iliescu 2006 : 219), opinion qui coïncide avec celle de E. Lerch (1925) ainsi qu'avec celle de Kr. Sandfeld (1930).

Vu que la tendance à exprimer les cas par des SPrép existait déjà en latin, certains linguistes (par exemple Iliescu / Macarie 1965, Iliescu 2006 ou Livescu 2010) ont soutenu que le roumain a hérité du latin non seulement des formes nominales synthétiques, qu'il a simplifiées, mais aussi des formes casuelles obliques prépositionnelles (Livescu 2010 : 491).

Dans cet article, notre attention s'est concentrée sur l'expression analytique des cas génitif et datif en roumain, dans une perspective contrastive roumain – français – italien. Une telle étude contrastive nous a permis de constater en plus que, dans plusieurs situations, le roumain a grammaticalisé la différence entre l'expression analytique et synthétique du cas oblique.

3. LES CAS OBLIQUES – REGARD CONTRASTIF

Les termes de 'génitif' et de 'datif' ont commencé à être employés pour la description de tout un éventail de langues, dans le contexte de la séparation proposée entre la signification sémantique et la définition morphologique du terme

‘cas’³ comme conséquence des propositions de Chomsky (Chomsky 1981, 1986, 1995). Le problème consiste dans la délimitation de la zone d’expression de chaque ‘cas’. En latin il est facile d’identifier le génitif ou le datif, grâce aux morphèmes nominaux spécifiques. Pour cette raison plusieurs chercheurs ont pris comme point de départ les diverses significations du génitif ou du datif latin, examinant les correspondants de ces formes casuelles synthétiques dans les langues modernes (Haspelmath 2009, Söhrman 2012, Giurgea 2013).

3.1. Le génitif

Nous partons des principales valeurs sémantiques du génitif latin (Christian Tourantier 1994, Dan Slușanschi 1994, Thierry Martin 2013a) pour trouver leurs équivalents dans les langues romanes examinées.

3.1.1. Le génitif de l’origine

C’est une des valeurs fondamentales de ce cas, celle qui est illustrée par le sens de l’étymon (« du latin *genitivus casus* ‘cas qui engendre’, parce qu’il marque l’origine », *Petit Robert* s. v.), signification évidente pour les noms propres de personne (v. ex. (3a)) au génitif. Avec les substantifs communs, l’apparition de la catégorie de l’article défini dans les langues romanes a conduit au développement d’une opposition sémantique qui n’était pas explicite en latin. Si le nom au ‘génitif’ est déterminé par l’article défini, il identifie individuellement le référent (valeur actualisante, les exemples (3b₁ et 3c₁)), en opposition avec le syntagme Préposition + Nom qui affirme simplement l’appartenance du référent à une certaine classe ou catégorie (valeur catégorielle, exemples (3b₂ et 3c₂)) :

- (3) a. LAT. **Marci** filius, **Mariae** filius ; FR. le fils **de** Marcus, le fils **de** Marie ; IT. il figlio di Marco, il figlio di Maria ; RO. fiul **lui** Marcus, fiul **Mariei**
 b₁. LAT. mater / pater **familias** ; FR. mère / père **de la** famille ; IT. madre / padre **della** famiglia ; RO. tatăl / mama **familiei**
 b₂. LAT. mater / pater **familias** ; FR. mère / père **de** famille ; IT. madre / padre **di** famiglia ; RO. tată / mamă **de** familie
 c₁. LAT. **juglandis** folia ; FR. feuilles **du** noyer ; IT. foglie **del** noce ; RO. frunzele **nucului**, frunze **ale** nucului
 c₂. LAT. **juglandis** folia ; FR. feuilles **de** noyer ; IT. foglie **di** noce ; RO. frunze **de** nuc.

En roumain, le génitif synthétique est obligatoire avec les noms propres, comme dans (3a). Quant aux noms communs, on constate en français et en italien une différence entre la signification du N au ‘génitif’ accompagné ou non par

³ On emploie les termes ‘génitif’ ou ‘datif’ dans des études consacrées à des langues dépourvus de déclinaison du nom (comme le français, l’italien, l’anglais), dans la description des langues qui ont des formes mixtes, donc des cas synthétiques, mais aussi des cas adnominaux (comme l’allemand, l’islandais, le hindi, le urdu, le finnois, le basque), ou bien dans la présentation d’une langue amérindienne comme la quechua (Milner / Milner 1972, Wunderlich / Lakämper 2001, Van Peteghem 2006, Haspelmath 2009).

l'article défini qui se retrouve dans l'opposition sens catégoriel vs. sens actualisant : *fil de paysan* (sens catégoriel) vs. *fil du paysan* (sens actualisant), *figlio di contadino* (sens catégoriel) vs. *figlio del contadino* (sens actualisant). En roumain, cette différence est marquée deux fois, car l'alternance entre le génitif synthétique et le génitif analytique est accompagnée par la présence / l'absence de l'article défini : *fiul vecinului* / *vecinei* / *vecinilor* « le fils du voisin / de la voisine / des voisins » (sens actualisant) vs. *fiu de țăran* / *de conte* / *de professor* « fils de paysan / de comte / de professeur » (sens catégoriel).

3.1.2. Le génitif de possession

L'expression de la possession est une autre valeur sémantique fondamentale du génitif, signification parfois renforcée par la présence d'un adjectif possessif. Nous nous rappelons que dans la variante *Aspects* de la grammaire générative (Chomsky 1965) la structure de surface d'un SN contenant un adjectif possessif (*sa maison*) provient d'une structure profonde au génitif (*la maison de X*). En roumain, cette valeur sémantique du génitif est exprimée par la forme synthétique :

- (4) LAT. domus **Ciceronis** / **regis** ; FR la maison **de** Cicéron / **du** roi ; IT. la casa **di** Cicerone / **del** re ; RO. casa **lui** Cicero / casa **regelui**
 LAT. hortus **avi mei** ; FR. le jardin **de** mon grand-père ; IT. il giardino **di** mio nonno ; RO. grădina **bunicului** (meu)
 LAT. canis **vicini** ; FR. le chien **du** voisin ; IT. il cane **del** vicino ; RO. câinele **vecinului**

Dans le cas du génitif à valeur possessive, il est difficile d'imaginer un sens de catégorisation, parce que dans cette relation sémantique tant le possesseur que l'objet possédé sont bien identifiés⁴.

3.1.3. Le génitif de la matière

Le complément du nom au génitif peut indiquer la matière constitutive du référent du nom régissant :

- (5) LAT. lorum **membranae** ; FR. courroie **de** cuir ; IT. cinghia **di** cuoio ; RO. curea **de** piele
 LAT. acervus **frumenti** ; FR. un tas **de** blé ; IT. un ammasso **di** grano ; RO. o grămadă **de** grâu.

Pour cette signification du génitif, on peut utiliser en roumain seulement le génitif prépositionnel, en grande mesure à cause de sa signification classificatrice. Il y a, donc, un parfait parallélisme entre le français, l'italien et le roumain : FR. *sac de papier* ↔ IT. *sacchetto di carta* ↔ RO. *pungă de hârtie* ; FR. *pièces d'or* ↔ IT. *monete d'oro* ↔ RO. *monede de aur*.

⁴ En italien, il existe une variation à cause de la règle qui impose l'absence de l'article défini avec certains noms de parenté au singulier (\emptyset *mia madre*, \emptyset *tuo padre*, \emptyset *suo fratello*, \emptyset *vostra sorella*, etc. en opposition avec *la mia casa* « ma maison, litt. **la** ma maison », *il mio vicino* « mon voisin, litt. **le** mon voisin »).

Dans la même classe on peut ajouter des relations sémantiques similaires où le génitif prépositionnel apparaît en français, en italien et en roumain : (i) le rapport contenant – contenu (FR. *verre d'eau* ↔ IT. *bicchiere d'acqua* ↔ RO. *pahar de apă* ; FR. *réservoir d'essence* ↔ IT. *serbatoio di carburante* ↔ RO. *rezervor de benzină* ; FR. *boîte de bonbons* ↔ IT. *scatola di caramelle* ↔ RO. *cutie de bomboane*) ; (ii) les éléments constitutifs d'un ensemble, dénoté par un substantif collectif (FR. *une foule de gens* ↔ IT. *una folla di persone* ↔ RO. *o mulțime de oameni* ; FR. *un essaim de libellules* ↔ IT. *uno sciame di libellule* ↔ RO. *un roi de libelule* ; FR. *un troupeau de moutons* ↔ IT. *un gregge di pecore* ↔ RO. *o turmă de oi*).

Par rapport aux deux types de dénnotations (catégorielle ou actualisante), le génitif de matière se comporte d'une manière diverse : le génitif prépositionnel est le seul possible pour le rapport contenant – contenu, même quand il s'agit d'une dénnotation actualisée :

- (6) a. RO. beau un **pahar de apă** ↔ IT. bevo un **bicchiere d'acqua** ↔ FR. je bois un **verre d'eau** (sens actualisé – un **certain** verre d'eau, bien individualisé par les locuteurs).
 b. RO. am cumpărat **pahare de apă** ↔ IT. ho comprato **bicchieri d'acqua** ↔ FR. j'ai acheté **des verres d'eau / à eau** (sens catégoriel. Il s'agit de verres qui, par leur forme et par leur dimension, sont destinés à l'action d'y boire de l'eau – en opposition avec les verres à vin, à bière, à champagne, etc.)⁵.

3.1.4. Le génitif de la qualité et de la quantité

Le génitif de la qualité est exprimé d'habitude par un nom abstrait, dénotant des traits caractériels comme dans (7) :

- (7) a. LAT. *vir magnae virtutis* / *magni ingenti* ; FR. (un) homme **d'un** grand cœur / **d'un** grand talent ; IT. *uomo di grande eroismo* / *di grande talento* ; RO. *bărbat de mare virtute* / *de mare talent*
 b. LAT. *filius fortunae* ; FR. fils **de la chance** ; IT. *figlio della fortuna* ; RO. *fiul norocului* / *fiu al norocului* (= *norocos*)
 c. LAT. *perfidorum hominum audacia* ; FR. l'impertinence **des** hommes perfides ; IT. *l'insolenza dei perfidi* ; RO. *obrăznicia oamenilor fățarnici*.

Le génitif de la qualité peut être exprimé en roumain par les deux formes du génitif (analytique ou synthétique), et nous n'avons pas d'explication pour le fait qu'on peut dire *fiul norocului* « fils de la chance », mais pas **fiu de noroc*. Pour les traits caractériels, la situation est contraire : *bărbat de mare virtute* / *de mare talent* « homme **d'une** grande vertu/**d'un** grand talent » (**bărbat al* / **bărbatul marii*

⁵ En roumain et en italien, l'opposition sens classificateur vs. sens actualisé se trouve ici neutralisée, la désambiguïisation étant faite seulement grâce au contexte. En français, cette opposition est partiellement refaite par une spécialisation partielle des deux prépositions: *à* exclusivement pour le sens classificateur, *de* – pour les deux sens.

virtuți / *(*al*) *marelui talent*). Bien sûr que les préférences consolidées des locuteurs, constituant une norme interne, jouent aussi un rôle dans ces choix. Des syntagmes comme *obrăznicie de copil* ou *naivitate de adolescent* ne sont pas incorrectes et ont une signification classificatrice évidente, mais ils sont rares et inusuels. Cet aspect devrait être approfondi.

Certains auteurs, comme Dan Slușanschi (1994) introduisent à côté du génitif de la quantité en latin, le génitif de la quantité (exprimant la mesure, la forme, le poids, la valeur, la distance) :

- (8) LAT. exilium **decem annorum** ; FR. un exil **de** dix ans ; IT. un esilio **di** dieci anni ; RO. un exil **de** zece ani
 LAT. navus **inusitatae magnitudinis** ; FR. un vaisseau **d'**une grandeur extraordinaire ; IT. una nave **di** grandezza straordinaria ; RO. o navă **de** o mărime excepțională
 LAT. **quinque dierum** iter ; FR. un voyage **de** cinq jours ; IT. un viaggio **di** cinque giorni ; RO. o călătorie **de** cinci zile
 LAT. fossa **duodecim pedum** ; FR. un fossé **de** douze pieds ; IT. un fossato **di** dodici piedi ; RO. un șanț **de** douăsprezece picioare.

En roumain, le génitif quantitatif est toujours prépositionnel, comme en français et en italien, tandis que pour le génitif de la qualité, faisant référence à des personnes, les deux constructions sont possibles, comme on voit dans (7).

Le génitif de la qualité présente une autre variante morphosyntaxique, appelée 'génitif de la construction binominale', dans laquelle c'est le nom régissant qui exprime le trait caractéristique, tandis que le complément du nom au génitif introduit le substantif [+humain] caractérisé par ce trait :

- (9) LAT. monstrum **hominis** / **mulieris** ; FR. un monstre **d'**homme / **de** femme ; IT. un mostro **d'**uomo / **di** donna ; RO. un monstru **de** bărbat / **de** femeie⁶.

La construction a évidemment un sens classificateur (dans (9), l'homme ou la femme en question sont placés dans la catégorie des monstres), donc en roumain aussi le génitif est prépositionnel.

3.1.5. Le génitif explicatif

Slușanschi (1994) a identifié un autre type de génitif, qu'il a nommé 'explicatif' ou 'de définition', qui concerne en latin surtout le syntagme $N_{\text{commun}} + G[N_{\text{propre}}]$ constituant la définition d'un nom propre, donc d'un terme encyclopédique :

- (10) LAT. urbs **Romae** ; FR. la ville **de** Rome ; IT. la città **di** Roma ; RO. orașul Ø Roma.

⁶ En français, cette construction se retrouve dans un énoncé à structure syntaxique et sémantique évaluative très discutée, du type *ce fripon de valet*, *cette brute de gendarme*. La structure se retrouve aussi en roumain (*acest imbecil de director* « cet imbécile de directeur », *un / acest aiurit de copil* « un / cet étourdi d'enfant », *acest hoț de negustor* « ce voleur de marchand ») ou en italien (*quel imbecille di Paolo*, *quel sbadato di mio fratello*, *questo ladro di cassiere*, etc.).

Nous avons vu que les noms propres (anthroponymes ou toponymes) se déclinent en roumain, donc l'emploi appositif du nom propre explicatif représente une innovation, non seulement par rapport au latin mais aussi par rapport à des langues romanes littéraires comme le français, l'italien ou l'espagnol.

Pourtant, les toponymes peuvent être employés au génitif synthétique, avec d'autres valeurs, par exemple pour dénoter le rapport partie – ensemble, l'inclusion spatiale, etc. : *străzile Romei* « les rues de Rome », *monumentele Parisului* « les monuments de Paris », *piscurile Alpilor* « les pics des Alpes », *valurile Dunării* « les flots du Danube ». Giurgea (2013) a mentionné aussi des exemples comme *târgul Ieșilor* « le bourg de Yassy » ou *apele Bistriței* « les eaux de (la rivière de) Bistrița », qui sont tout à fait similaires.

Il paraît, donc, que le génitif explicatif (synthétique ou prépositionnel) n'apparaît pas en roumain avec certains substantifs comme *orașul* « la ville », *satul* « le village », *fluviul* « le fleuve », *râul* « la rivière », situation dans laquelle les substantifs explicatifs apparaissent comme une apposition (*orașul Cluj* « la ville de Cluj », *fluviul Tamisa* « le fleuve de Tamise ») ; d'autres, comme le substantif *munți* « montagnes » acceptent deux constructions. La construction la plus fréquente est celle appositive : *munții Alpi / Carpați / Pirinei* « les montagnes des Alpes / des Carpates / des Pyrénées ». Il existe pourtant des emplois qui rappellent la construction latine ou des langues romanes occidentales, mais qui ajoutent une nuance d'inclusion topologique, qu'on peut paraphraser comme 'qui se trouve dans le territoire / la zone de' (au lieu de 'qui porte le nom de...' – signification du syntagme *la ville de Rome*) : *munții Banatului* « les montagnes de (la région de) Banat », *munții Franței / României / Italiei* « les montagnes de la France / de la Roumanie / de l'Italie ».

3.1.6. Le génitif partitif

Le génitif partitif existait en latin surtout avec des substantifs désignant des morceaux (*pars* « part », *fragmentum* « fragment », *mica* « (petit) morceau »), situation dans laquelle il désigne le tout dont on a pris en considération une partie »

(11) LAT. *mica panis* ; FR. un petit morceau **de** pain ; IT. un pezzetto / un piccolo pezzo **di** pane ; RO. o bucățică **de** pâine

LAT. *pars civium* ; FR. une partie **des** citoyens ; IT. una parte **dei** cittadini ; RO. o parte **din**(tre) cetățeni.

On observe qu'avec des noms massifs, comme *pain*, les trois langues romanes considérées (le français, l'italien et le roumain) font recours au génitif prépositionnel (*de / di + N*), tandis qu'avec des noms comptables les moyens sont différents : l'article partitif en français et en italien, une préposition composée en roumain⁷ (*din = de + în* « de + en » ou *dintre = de + între* « de + entre »).

⁷ La partitif n'avait pas de marque spécifique en latin. Cette nuance sémantique était souvent rendue par le trait sémantique inhérent des noms massifs, comme dans *vinum (ego) bibo* « je bois du vin », *panem (ego) edo* « je mange du pain », où les noms massifs se trouvent à l'accusatif, parce que compléments d'objet direct de deux verbes transitifs. Le même marqueur partitif zéro se retrouve en

3.1.7. Le génitif subjectif / objectif

Une des valeurs du génitif très discutée dans les grammaires du latin (et qui se retrouve dans d'autres langues, comme le français ou l'anglais⁸) regarde la double interprétation possible d'un génitif qui détermine un substantif nom d'une action, d'un état psychologique ou issu d'une nominalisation :

- (12) LAT. metus **hostium** ; FR. la peur **des** ennemis ; IT. la paura **dei** nemici ; RO. spaima **de** dușmani / spaima dușmanilor.

En latin, en français et en italien, la construction est ambiguë, l'interprétation oscillant entre un 'génitif objectif' (indiquant l'origine, la source) et un 'génitif subjectif' (indiquant la possession). La phrase de (12) peut être interprétée comme 'la peur que provoquent (sur quelqu'un) les ennemis' (le génitif objectif, les ennemis sont la source du sentiment) ou bien 'la peur que les ennemis ressentent à l'égard de quelqu'un (le génitif subjectif, la peur est une propriété 'possédée', donc une caractéristique (permanente ou passagère) des ennemis désignés dans la phrase).

L'ambiguïté n'existe pas en roumain : d'habitude le génitif subjectif est exprimé par la construction avec la forme synthétique, le génitif objectif – avec le génitif prépositionnel introduit par *de*. Cette situation se retrouve avec d'autres noms déterminés par un génitif : *grija copilului* (génitif subjectif) vs. *grija de copil* (génitif objectif) « l'inquiétude, le soin de / pour l'enfant », *frica poliștului* (génitif subjectif) vs. *frica de polișt* (génitif objectif) « la peur du / de policier »⁹.

3.2. Le datif

Les correspondants romans du datif latin sont moins unitaires, probablement parce que ce cas est lié aux SV, qui ont connu en diachronie des développements divergents. La valeur sémantique fondamentale du cas, celle d'attribution, peut être exprimée en roumain par le datif prépositionnel, par le datif synthétique ou même, pour certains verbes, par les deux formes du cas.

espagnol ((yo) *bebo* ∅ *vino*, (yo) *como* ∅ *carne* et en roumain (*beau* ∅ *vin*, *mănânc* ∅ *carne*). Le français se trouve au pôle opposé, la grammaire normative de cette langue rendant obligatoire la présence d'un article appelé 'partitif' avec les noms massifs : *je bois du vin*, *je mange de la viande*. L'italien, qui a créé aussi un article partitif, se trouve à mi-chemin car l'occurrence de l'article partitif est facultative : *bevo (del) vino*, *mangio (della) carne*.

⁸ Nous pensons à des exemples du type *the principal's punishment* « la punition du supérieur / du chef » qui présente l'ambiguïté de la construction latine, se prêtant à deux lectures : (i) le génitif subjectif (« le supérieur a puni quelqu'un ») ; (ii) le génitif objectif (« le supérieur a été puni par quelqu'un »).

⁹ La différence entre le génitif subjectif et le génitif objectif s'exprime parfois en roumain par des moyens plus subtils, comme le suffixe employé pour la dérivation nominale. Par exemple, du verbe *a pedepsi* « punir » on dérive en roumain deux substantifs : *pedepsire* (de *pedepsi* + *-ire*) « punition » dans le sens 'l'action de punir', qui se différencie de *pedeapsă* (toujours de *pedepsi* mais par dérivation régressive) « punition » qui signifie 'sanction, mesure contre qqn.' Avec un génitif synthétique, les syntagmes ont une interprétation différente : *pedepsirea șefului* « la punition du supérieur » signifie 'le supérieur a été puni' (génitif objectif), mais *pedeapsa șefului* « la punition du supérieur » signifie plutôt « punition infligée par le supérieur ».

3.2.1. Le datif d'attribution

Cette forme du datif détermine un verbe, le complément précisant à qui on donne, promet, refuse ou à qui on déclare, écrit, raconte quelque chose (Martin 2013b). C'est la valeur fondamentale du datif, comme l'indique l'étymologie de son nom : « latin *dativus (casus)* '(cas) attributif', de *dare* 'donner' » (*Petit Robert* s. v.). C'est aussi la signification mieux conservée dans les langues romanes. En roumain, cette valeur de datif est exprimée surtout par le datif synthétique :

- (13) a. LAT. do vestem **pauperi** ; FR. je donne un vêtement **au** pauvre ; IT. do un vestito **al** povero ; RO. dau o haină săracului
 b. LAT. epistulam reddidit **domino** ; FR. il a remis la lettre **à** son maître ; IT. ha consegnato la lettera **al** suo padrone ; RO. i-a înmânat scrisoarea stăpânului.

Les compléments d'attribution dans le registre soigné sont exprimés en roumain par des formes synthétiques du datif. Une partie des verbes transitifs indirects acceptent les deux constructions, souvent avec une nuance de 'style parlé, familier' pour le datif prépositionnel : *dă bomboane copiilor* / *dă bomboane la copiii* « il donne des bonbons aux enfants », *cere audiență la director* / *la ministru* vs. *cere audiență directorului* / *ministrului* « (il) demande audience au directeur / au ministre ».

Un nombre restreint de verbes manifestent une spécialisation dans l'emploi des deux formes casuelles, selon les traits inhérents du substantif complément d'objet indirect, par exemple [\pm animé] : *a răspunde la întrebare* « répondre à la demande » vs. *a răspunde profesorului* « répondre au professeur ».

Certains verbes transitifs indirects acceptent un complément indirect seulement au génitif synthétique (*acordă diplome câștigătorilor* « il accord des diplômes aux vainqueurs », *cartea aparține profesorului* « le livre appartient au professeur », *se consacră artei* « il se consacre à l'art », etc.) puisque des syntagmes comme **aparține la profesor* ou **se consacră la artă* sont impossibles.

En roumain, il existe des verbes transitifs indirects accompagnés par la préposition *la* suivis par la forme non marquée du substantif, c'est-à-dire par une forme homonyme avec celle du substantif au cas direct. Nous proposons d'interpréter cette forme comme un datif prépositionnel, revenant ainsi à l'interprétation du complément d'objet indirect de l'édition précédente de *Gramatica Academiei*, celle de 1966 (v. Rizescu 1966)¹⁰.

Il est facile de voir qu'en français et en italien, au datif d'attribution roumain il correspond soit un datif (FR. *participer à*, *être collé à*, *faire appel à* ; IT. *partecipare a*, *essere incollato a*, *fare appello a*) soit un complément d'objet direct (FR. *regarder qqch.* / *qqn.* ; IT. *guardare qlco* / *qlcu.*).

¹⁰ Il s'agit d'exemples du type *se uită la tablou* « il regarde le tableau », *a apelat la profesor* / *la forță* « il a fait appel au professeur / à la force », *va participa la ședință* / *la protect* « il prendra part à la réunion / au projet », *a cădea la examen* « être collé / refusé à l'examen ». Avec ces verbes, le datif synthétique est impossible (**a apelat profesorului*, **a participat ședinței* / *proiectului*, **a cădea examenului* etc.).

3.2.2. Équivalences divergentes

Le parallèle entre les valeurs du datif latin et leur expression en français, en italien et en roumain donne des résultats moins intéressants, malgré la filiation génétique directe, car les langues romanes ont fait des innovations importantes.

(a) Le datif complément d'intérêt. Le complément d'intérêt correspond, dans l'inventaire des cas proposé par Fillmore, au Bénéficiaire.

- (14) LAT. Romulus **Romanis** maxima gesserat ; FR. Romulus avait réalisé de grandes choses / des choses magnifiques **pour** les Romains ; IT. Romolo ha fatto cose grandiose **per** i romani ; RO. Romulus a realizat lucruri importante **pentru** romani / **în favoarea** romanilor.

(b) le datif de possession. En latin, l'attribut exprimant la possession était au datif, construction qui n'a pas été héritée, le français et le roumain utilisant le génitif dans la structure adnominale et le nominatif dans la structure prédicative¹¹ :

- (15) a. LAT. est **patri** meo domus ; FR. la maison **de** mon père / mon père a une maison ; IT. la casa di mio padre / mio padre ha una casa ; RO. casa e **a tatălui** meu / tatăl meu are o casă
b. LAT. hortus est **Paulo** ; FR. le jardin **de** Paul / Paul **a** un jardin ; IT. il giardino **di** Paolo / Paolo **ha** un giardino ; RO. grădina **lui** Paul / Paul **are** o grădină.

Comme nous avons vu dans la section précédente, la possession est exprimée d'habitude par un génitif (FR. *de mon père*, IT. *di mio padre*, RO. *a tatălui meu*) ; pourtant les trois langues gardent des traces de la valeur possessive du datif. En français il est possible de dire *la moitié de la maison est à moi / à Paul* ou bien *un ami à moi*, *un arrière-grand-père à elle*, *la voiture à Paul*, *ce livre est à Pierre*. Les syntagmes comme *la sœur au curé* et *la sœur du curé* sont équivalentes, avec la précision que la construction avec le datif prépositionnel appartient au registre familial ou régional (Wylér 2016).

Enfin, nous voulons mentionner en passant une autre forme du datif à valeur possessive qui existe dans les trois langues néolatines, le fameux 'datif possessif', dans des constructions similaires, mais bien plus fréquentes en roumain qu'en français ou en italien ; FR. *il lui prend la main* ↔ IT. *le prende la mano* ↔ RO. *îi ia mâna*, FR. *il m'a fait tourner la tête* ↔ IT. *mi ha fatto girare la testa* ↔ RO. *mi-a sucit mințile* ; FR. *le pied lui fait mal* ; IT. *gli fa male la spalla* ; RO. *îi arde casa* « sa maison brûle ».

Nous laissons de côté le datif latin du complément d'agent qui, pour certains verbes, sont au datif (*militibus habebatur fortissimus, hoc mihi probatur*)¹², ainsi

¹¹ Pour le passage du datif possessif latin au génitif possessif des langues néolatines voir Iliescu (2006).

¹² En français, en italien et en roumain le complément d'agent est introduit par une préposition régissant un accusatif : FR. *il était regardé comme très brave par les soldats* ↔ IT. *era considerato molto bravo dai soldati* ↔ RO. *era considerat foarte curajos de (către) soldați* ; FR. *approuvé par moi* ↔ IT. *approvato da me* ↔ RO. *aprobat de (către) mine*.

que le datif éthique, parce que cette forme concerne les pronoms personnels et non pas les substantifs (LAT. *quid mihi Celsus agit?* ↔ FR. *qu'est-ce qu'il me fait, donc, ce Celsus?* ↔ IT. *ma che cosa mi fa, questo Celsio?* ↔ RO. *și ce mi-a făcut Celsus?*).

4. CONCLUSIONS

Si nous adaptons la méthode d'identifier les cas dans les langues romanes modernes en partant des significations de ces cas en latin, nous croyons justifiée l'affirmation que les formes prépositionnelles des cas obliques existent aussi en roumain, malgré le fait que les deux prépositions (*de* et *la*) introduisent une forme qui semble être un accusatif.

Du point de vue distributionnel, les cas directs représentent la forme non marquée de la catégorie ; on pourrait, donc, considérer que les deux prépositions constituent des contextes de neutralisation de l'opposition casuelle (cas direct vs. cas oblique), avec l'occurrence de la forme non marquée. Söhrman (2012) a proposé pour le génitif prépositionnel le terme de 'construction génitivale', syntagme qu'on pourrait appliquer à l'autre cas oblique, 'construction dative'. Ces termes pourraient être acceptés plus facilement par les grammairiens roumains, qui sont réticents à appeler 'génitif' ou 'datif' des formes qui suivent une préposition qui régit le cas objet et qu'ils perçoivent, en conséquence, comme un accusatif.

La sensibilité particulière du roumain à ce qu'on appelle 'le genre personnel' se manifeste dans le choix de la forme du cas aussi. Le génitif synthétique est l'unique forme possible pour les noms propres de personne. Pour les noms communs de personne, on peut avoir les deux formes du cas, avec la distinction entre une signification actualisée et une signification classificatrice. En revanche, pour toute une série de constructions impliquant le génitif d'un substantif [- animé], la forme prépositionnelle est l'unique possible (*curea de piele* « courroie de cuir » (matière), *pahar de apă* « verre d'eau » (contenu / destination), *o turmă de oi* « un troupeau de moutons » (éléments d'un collectif), *o bucată de brânză* « un morceau de fromage » (partitif)¹³.

La situation est en quelque sorte différente pour le datif. L'apparition d'une des formes du datif dépend souvent de la classe du verbe, donc de ses propriétés combinatoires (la différence entre *a acorda (ceva cuiva)* « accorder (qqch. à qqn.) », *a aparține (ceva cuiva)* « appartenir (qqch. à qqn.) » et *a participa la* « participer à », *a colabora la* « collaborer à »). Là où le verbe accepte les deux

¹³ La contrainte du 'genre personnel' semble en roumain plus forte que celle concernant l'opposition catégoriel / non catégoriel, car dans le cas du génitif exprimant la matière, la destination, le conteneur, etc., le roumain a neutralisé l'opposition concernant le sens catégoriel et le sens actualisant, tout comme le français ou l'italien.

formes de datif (*a da bomboane copiilor / la copii* « donner des bonbons **aux** enfants ») il y a une différence de registre de langue, la forme prépositionnelle appartenant plutôt à la langue parlée, familière.

Nous n'avons pas de preuves certes, mais nous avons l'impression que les cas prépositionnels tendent à devenir plus fréquents en roumain actuel, dans le contexte de la disparition de la flexion, donc des affixes spécifiques, pour certains substantifs, par exemple pour les substantifs provenant des abréviations, qui tendent à devenir de plus en plus fréquents. Les formes mentionnées par Tomescu (2008 : 94), comme *UNESCO-ul / (al, a, ...) UNESCO-ului* « (de) l'UNESCO » ou *NATO-ul / (al, a, ...) NATO-lui* « le / de l'OTAN » sont de plus en plus rares, et on trouve, dans la presse écrite ou parlée, *finanțarea NATO* (au lieu du génitif *finanțarea NATO-ului*) « le financement (de l')OTAN », *a da o mână de ajutor ONG* (au lieu du datif *ONG-ului*) « donne un coup de main à l'ONGI », etc. D'ailleurs, cette tendance de remplacer les formes casuelles obliques (synthétiques ou analytiques) par la simple juxtaposition est une tendance romane générale (Söhrman 2012), ce qui nous rappelle une construction de l'ancien français (*li filz le roi* pour *le fils du roi* ; cf. Buridant 2000, Iliescu 2006) qui a été ultérieurement abandonnée.

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

- Anderson, John, 1971, *The grammar of case: Towards a localistic theory*, London, Cambridge University Press.
- Anglade, Joseph, 1931, *Grammaire élémentaire de l'ancien français*, Paris, Armand Colin; disponible aussi à https://fr.wikisource.org/wiki/Grammaire_élémentaire_de_l'ancien_français/.
- Aristote, *De l'interprétation*, traduction de J. Tricot, Paris, Éditions Les Echos du Maquis (1936) ; disponible aussi à <https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documentsDe-linterpr%C3%A9tation.df>.
- Aristote (384 – 322 av. J.-C) *Poétique*, texte bilingue, texte et commentaires en unicode (12 mai 2006) ; disponible à <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fremacle.org%2Fbloodwolf%2Fphilosophes%2FAristote%2Fpoetique.htm>.
- Brâncuș, Grigore, 2002, *Introducere în istoria limbii române*, vol. 1, București, Editura Fundației “România de Măine”
- Buridant, Claude, 2000, *Grammaire nouvelles de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- Chomsky, Noam, 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, The MIT Press.
- Chomsky, Noam, 1981, *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- Chomsky, Noam, 1986, *Knowledge of language: Its Nature, Origin, and Use*, New York, Praeger.
- Chomsky, Noam, 1995, *The minimalist program*, Cambridge (MA), MIT Press.
- Costăchescu, Adriana, 2017a, « Les prépositions doubles en roumain dans les circonstants de lieu », dans Adriana Costăchescu et Mihaela Popescu (éd.) *Hommages offerts à Maria Iliescu*, Craiova, Editura Universitaria, p. 85–92.
- Costăchescu, Adriana, 2017b, « Sémantique de la relation spatiale: fr. *de* vs. roum. *de, de la, din, de pe* », dans Helga Bogdan Optea, Andreea-Victoria Grigore, Rodica Zafiu (éd.) *Lingvistica românească, lingvistica romanică*, București, Editura Universității București, p. 29–37.

- Dryer, Matthew S., 2013, « Order of Adposition and Noun Phrase », dans Matthew S. Dryer, Martin Haspelmath (éd.), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology ; disponible online à <http://wals.info/chapter/85>.
- Fillmore, Charles, 1968, « The Case for Case », dans Emmon Bach/Robert T. Harms (éd.) *Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart & Winson.
- Giurgea, Ioan Tudor, 2013, *Originea articolului posesiv-genitiv al și evoluția sistemului demonstrativelor în română*, București, Editura Muzeului Național al Literaturii Române.
- Graur, Alexandru, Lucia Wald, 1977, *Scurtă istorie a lingvisticii*, București, Editura Didactică și Pedagogică.
- Hagère, Claude, 2010, *Adpositions*, Oxford, Oxford University Press.
- Haspelmath, Martin, 1993, *A Grammar of Lezgian*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Haspelmath, Martin, 2009, « Terminology of case », dans A. Malchukkov, A. Spencer (ds.), *Handbook of Case*, Oxford, Oxford University Press, p. 505–517.
- Hopper, Paul/Elizabeth Traugott, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Iliescu, Maria, 2006, « La grammaticalisation de l'expression du déterminant d'appartenance en ancien français et en roumain », *Revue roumaine de linguistique* LI, 2, p. 211–222.
- Iliescu, Maria, 2013, « Le Roumain », in *Varia Romanica*, Berlin, Frank & Timme, p. 159–260.
- Iliescu, Maria, Liliana Macarie, 1965, « Schiță de evoluție a declinării din latina târzie », *Studii și cercetări lingvistice* 10 (1965), p. 469–498. [Reprint in Maria Iliescu, *Miscellanea Romanica*, Cluj, Clusium & Scriptor, 2008, p. 39–76].
- Lerch, Eugen, 1925, *Historische französische Syntax*, vol. 1, Leipzig, Reisland.
- Ledgeway, Adam, 2012, *From Latin to Romance. Morphosyntactic typology and change*. Oxford, Oxford University Press.
- Livescu, Michaela, 2010, « Importanța prepozițiilor *de și la* pentru morfologia istorică a limbii române », dans Maria Iliescu, Heidi Siller-Ringgaldier, Paul Danler (ds.), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Berlin, Mouton de Gruyter, tome VI, p. 491–496.
- Martin, Thierry, 2013a, « Le génitif », disponible à www.arretetonchar.fr/wp-content/uploads/2013/IMG/archives/langue/grammaire.
- Martin, Thierry, 2013b, « Le datif », disponible à www.arretetonchar.fr/wp-content/uploads/2013/IMG/archives/langue/grammaire.
- Mathews, Peter, 1991, « La linguistica greca e latina » in Giulio Lepschy (a cura di) *Storia della linguistica*, Bologna, il Mulino, vol. 1, p. 187–310.
- Milner, Judith / Jean-Claude Milner, 1972, « La morphologie du groupe nominal en allemand », *DRLAV* 2, Université Paris 8.
- Rizescu, Ion, 1966, « Complementul indirect », dans Alexandru Graur, Mioara Avram, Laura Vasiliu (ds.), *Gramatica limbii române* (Gramatica Academiei), București, Editura Academiei RSR, vol. 2, p. 159–167.
- Sandfeld, Kristian, 1930, *Linguistique balkanique. Problèmes et résultats*, Paris, E. Champion, Librairie Klincksieck, ²1968.
- Slușanschi, Dan, 1994, *Sintaxa limbii latine*, vol. I, București, Editura Universității din București.
- Söhrman, Ingmar, 2012, « Les valeurs possessives et localisatrices du génitif roumain et des prépositions *de, de la* et *din* et de la juxtaposition dans une perspective romane », *Dacoromania*, XVII, 2, p. 26–43.
- Stan, Camelia, 2016, « The genitive. Between analyticity and syntheticity », dans Gabriela Pană Dindelegan (éd.) *The Syntax of Old Romanian*, Oxford, Oxford University Press, p. 312–323.
- Tomescu, Domnița, 2008, « Flexiunea substantivului », dans GALR 1, p. 63–95.
- Touratier, Christian, 1994, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- Van Petegem, Marleen, 1996, « Le génitif roumain », dans Maria Iliescu, Sanda Șora (ds.), *Rumänisch: Typologie, Klassifikation, Sprachcharakteristik*, Würzburg, Balkan-Archiv, p. 193–203.
- Van Peteghem, Marleen, 2006, « Le datif en français: un cas structural », *Journal of French Studies*, 16, p. 93–110 ; disponible aussi à https://www.academia.edu/7003430/Le_datif_en_fran%C3%A7ais_un_cas_structural?auto=download.

Wunderlich, Dieter/Lakämper, Renate, 2001, « On the interaction of structural and semantic case », *Lingua*, 111, p. 377–418.

Wyler, Gabriel, 2016, *Manuel de la grammaire française*, disponible à <http://gabrielwyler.com/toc.html>.

DICTIONNAIRES ET SIGLES

GALR : Guțu-Romalo, Valeria (ed.), ²2008, *Gramatica limbii române*, tiraj nou revăzut, București, Editura Academiei Române, vol. 1, 2.

Littré : Claude Blum (direction éditoriale), 2008, *Le nouveau Littré*, version 1.4.0, Paris, Éditions Garnier, cdrom.

Petit Robert : Paul Robert, 2009, *Le nouveau Petit Robert*, édition électronique, Paris, Le Robert.

ROMÂNĂ ÎN CONTEXT NEOLATIN: CAZURI OBLICE PREPOZIȚIONALE

Rezumat

Pe baza unor argumente furnizate de o analiză contrastivă implicând limbile latină, franceză, italiană și română, articolul este o pledoarie în favoarea ideii că limba română a moștenit din latină nu numai formele sintetice ale cazurilor *ci* și formele analitice, reprezentate de două *S*Prep, *de* + *N* (pentru genitiv) și *la* + *N* (pentru dativ), în ciuda faptului că, formal, cele două substantive par să fie la acuzativ. Atât genitivul, cât și dativul (formele analitice și / sau sintetice) din limba română sunt (în mare parte) echivalente ale formelor (sintetice) din latină sau ale cazurilor (analitice) din franceză sau italiană. Autoarea propune interpretarea sintagmelor *de / la* + *N* ca fiind contexte de neutralizare a opoziției morfologice caz direct vs. caz oblic.

Pentru limba română o asemenea interpretare permite nu numai să se accentueze caracteristici comune cu alte limbi neolatine, dar și să unifice două categorii sintactice (atributul prepozițional și complementul indirect).